



Nouveau Réseau de Proximité :

La direction adepte de la concertation bidon pour détruire le réseau.

REFUSONS CES SOI-DISANT REFORMES QUI NE SONT QUE DES REGRESSIONS !



La crise que vit le pays est l'occasion pour le gouvernement, sous prétexte de mesures sanitaires, d'installer un climat hystérique de peur afin de prolonger et d'amplifier les mesures liberticides prises par ordonnances.

Pour le gouvernement et la Direction Générale l'occasion est trop belle pour imposer le Nouveau Réseau de Proximité.

Ordre a donc été donné aux directions locales d'avancer au pas de charge afin d'imposer le calendrier d'origine pour que le réseau soit brisé dès 2021 et rayé de la carte en 2023.

Ainsi, alors que la crise sanitaire a conduit à un renouvellement tardif des exécutifs communaux et intercommunaux, alors que la raison commandait à minima une suspension de la réforme en 2021, c'est l'inverse qui s'est produit, le Ministère a décidé d'accélérer et les serviteurs locaux priés d'appuyer sur le champignon en organisant une nouvelle fois une parodie de concertation avec les élus locaux, les populations étant quant à elles proprement ignorées.

Mais cela devient désormais une habitude, lorsque l'on claironne sur tous les tons que l'on concerte, il faut traduire par « **cause toujours tu m'intéresses** ».



Nous connaissons désormais la stratégie utilisée déjà par le passé : mettre les élus devant le fait accompli et considérer qu'après deux échanges verbaux la concertation est achevée.

Ainsi dans notre département, le directeur a annoncé le 16 octobre en réunion de chefs de services que toutes les opérations programmées au 1^{er} janvier 2021 et au 1^{er} septembre 2021 avaient l'aval de la DGFiP, sous-entendant que la phase de concertation avec les élus s'était déroulée dans de bonnes conditions.

La direction laisse entendre que les élus seraient prêts à accepter la fermeture des trésoreries de Saint Laurent de Neste, de Loures Barousse, de Tournay, le transfert de la gestion des collectivités de la trésorerie de Lourdes, le transfert du recouvrement de l'impôt, le transfert aux débiteurs de tabac des paiements en espèces c'est bien un démantèlement pur et simple de tout le réseau à l'horizon du 1^{er} janvier 2023 qui est au programme, les populations et le territoire devant se satisfaire du saupoudrage des Etablissements France Service et des conseillers aux décideurs locaux, sans oublier l'opération de communication de la démétropolisation.

Qui plus est, utilisant la crise COVID (le directeur l'ayant reconnu en CHSCT), la direction en profite pour réduire drastiquement les horaires d'accueil du public au SIP de Tarbes et « met la pression » pour que le SIP de Lourdes finisse par « accepter » la réduction des horaires d'ouverture.

Le cynisme est en effet à son comble quand la direction met toute son énergie à promouvoir les Etablissements France Service (qui occuperont des agents dont le réseau a besoin comme les Equipes de Renfort et c'est

d'ailleurs déjà le cas). Ainsi, à 150 mètres du Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Lourdes la direction collabore à la formation d'agents communaux censés intégrer un EFS (qui ouvrira au 1.01.2021) pour faire de l'accueil fiscal et insiste, en bonne ordonnatrice de la destruction, pour que le personnel du centre « accepte » la réduction des horaires au public.

ATTITUDE PITOYABLE DE FOSSOYEURS TRES BIEN REMUNERES !

Telle est la stratégie développée par la direction qui a fait remonter à la DGFIP ses projets sans tenir compte des réactions et interpellation des élu.e.s.

Ainsi le Maire de Tournay refuse la fermeture de la trésorerie tant qu'une véritable maison de services publics n'est pas en place : qu'à cela ne tienne, le directeur, prêt à tout, accepterait que les agents restent présents dans la trésorerie de Tournay jusqu'au 1^{er} septembre 2021 tout en insistant, bien entendu, pour que l'arrêté ministériel de fermeture intervienne bien au 1^{er} janvier. De qui se moque-t-on ?

Sur les marches du podium de la duperie, notre direction est manifestement sur la plus haute.

De même, la direction ignore sciemment les délibérations qui sont prises et qui vont continuer à tomber dans le territoire de la CCOM de Neste Barousse.

En fait et toutes les circonvolutions directionnelles n'y changeront rien, agents, élus et citoyens, chacun a compris que le NRP, sous couvert d'économie budgétaire, n'est que le prétexte à une concentration sans précédent du réseau (fermeture de toutes les trésoreries et maintien d'un SIP et un Service des Impôts des Entreprises (SIE) départemental.

Quant aux Services de Gestion Comptable qui se créent sur les ruines des trésoreries de proximité, ils séparent la gestion du conseil ce qui est une aberration qui porte en germe la mort du comptable public.

Parallèlement pour étouffer la contestation des agents contraints à la mobilité forcée, la Direction Générale fait désormais le forcing pour l'extension du télétravail qui apparaît comme un élément important pour parvenir à briser la DGFIP, puisqu'il conduit à l'isolement des collègues et muselle ainsi toute velléité de résistance.

Nous défendons et défendrons toujours le droit individuel des agents à télé-travailler, mais n'accepterons jamais que certains y soient poussés uniquement par la dégradation de leurs conditions de travail (fermeture de poste, éloignement des missions, réorganisation des services...).

Ce démantèlement du réseau est intimement lié à la destruction des droits et garanties des agents et le recours désormais de plus en plus large aux contractuels dans notre administration en est une preuve supplémentaire. Ainsi, du grade de directeur jusqu'à la catégorie C, imitant ainsi un processus connu à France Télécom et à La Poste, notre administration peut désormais recourir aux contractuels et organiser sciemment la division des agents et la casse définitive du statut.

S'agissant du NRP dans notre département, la CGT a rencontré des élu.e.s et est allée à la rencontre des populations lors de l'échéance de foncier.

Nous avons pu constater à quel point les habitants de ces territoires tenaient au maintien des services de proximité des finances publiques, comme nous avons pu constater une nouvelle fois le mépris de l'administration envers les élu.e.s.

Ces derniers, de notre point de vue ont tout intérêt à saisir en urgence la Préfecture et le Ministère afin d'être entendus.

Des rassemblements publics sont par ailleurs en préparation pour défendre le réseau des trésoreries.

Nous serons bien entendu à leurs côtés pour défendre le service public et nous savons d'expérience que les combats ne sont perdus que lorsqu'ils ne sont pas menés.

Pour toutes ces raisons, en octobre 2020, comme en 2019, pour nous une seule revendication non discutable, non amendable : RETRAIT DU NRP !

Non au tout numérique, à la fin de l'accueil physique et à la privatisation de l'encaissement des créances publiques.

Les services publics ne sont pas la cause de nos problèmes, ils en sont la solution !



LE PLAN DE DESTRUCTION DE LA DDFIP 65 SUR TROIS ANS :

2021.

- ♦Transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers des trésoreries mixtes de Loures-Barousse, Saint-Laurent de Neste et des Coteaux vers le SIP de Lannemezan;
- ♦Transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers des trésoreries mixtes de Tournay et Bagnères-de-Bigorre vers le SIP de Tarbes;
- ♦Transfert de la gestion de l'hôpital de Tarbes à la trésorerie de Lourdes;
- ♦Transfert de la gestion des collectivités de Lourdes -hors hôpital- au SGC de Tarbes;
- ♦Transfert de la gestion des collectivités des trésoreries de TAE et TPM au SGC de Tarbes;
- ♦Création, à Juillan et à Lourdes, de deux postes de CDL de la CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées;
- ♦Transfert de la gestion des collectivités des trésoreries de Loures-Barousse, Saint-Laurent-de-Neste, Tournay et Lannemezan au SGC de Lannemezan, création à cette occasion;
- ♦Création des postes de CDL de la CC Neste-Barousse à Saint-Laurent-de-Neste, de la CC du Plateau de Lannemezan (Lannemezan) et de la CC du Val d'Arros (à Tournay).

2022

- ♦Création du SIP départemental avec deux antennes pérennes à Lourdes et Lannemezan;
- ♦Fermeture des trésoreries d'Argeles-Gazost et de Luz-Saint-Sauveur suite au transfert de la gestion de leurs collectivités vers le SGC de Tarbes; la création de l'antenne du SGC de Tarbes à Argelès-Gazost permet de conserver les effectifs sur place.
- ♦Transfert de la gestion des collectivités de la trésorerie de Bagnères-de-Bigorre -hors hôpital- au SGC de Tarbes;
- ♦Création des postes de CDL de la CC Pyrénées-Vallée-des-Gaves (Argelès) et de la CC Haute-Bigorre (Bagnères);
- ♦Rattachement de la gestion des hôpitaux de Bagnères-de-Bigorre et Lannemezan à la TH départementale de Lourdes, avec création d'une antenne hospitalière à Bagnères-de-Bigorre.

2023

- ♦Fermeture des trésoreries des Coteaux et d'Aure-Louron suite au transfert de leurs collectivités au SGC de Lannemezan;
- ♦Création des postes de CDL de la CC Aure-Louron à Arreau et de la CC Pays de Trie et du Magnoac à Castelnau-Magnoac.
- ♦Les opérations pour lesquelles un accord sera formalisé bénéficieront d'une garantie de maintien des structures (postes comptables, antennes, permanences...) au moins jusqu'en 2026, date de fin des prochains mandats municipaux.

13 trésoreries fermées + concentration des SIP et SIE à Tarbes :

2 services comptables (Tarbes et Lannemezan)
1 service des impôts des particuliers à Tarbes
1 service des impôts des entreprises à Tarbes
1 paierie départementale en sursis et
1 trésorerie hospitalière à Lourdes.

